



**1<sup>ER</sup> juin 2026**



**RP FO présents : Ben Barnier (FO) et Gilles Giorgi (FO)**

## Rédaction nationale

---

### **1- Des correspondants engagés sur des zones de guerre**

Nous aimerions attirer votre attention sur des pigistes qui sont engagés par le bureau de Jérusalem pour couvrir le conflit au Liban. Ces pigistes factureraient les directs et sujets au bureau de Jérusalem à un prix négocié par le bureau. Quel est le prix facturé pour ces prestations ?

Sur un pays en guerre, ont-ils reçu une formation validée par FTV (Schiron) et ont-ils une assurance (obligatoire dans une zone de conflit) payée et/ou validée par FTV ou par le bureau de Jérusalem ?

Est-il normal de faire travailler ces journalistes indépendants qui viennent de Syrie, quand la rédaction peut envoyer des équipes sur place ?

Pourquoi la direction a validé ce choix ?

Nous souhaiterions la présence de Philippe Corbé pour répondre à cette question.

- *Il s'agit d'une journaliste qui a été en alternance à France TV. Elle est couverte en termes d'assurance par le bureau. Elle a suivi la formation de reportage en zone de guerre en décembre dernier. Ces pigistes sont rémunérés au tarif habituel pour des prestations de ce type. La direction a envoyé un grand nombre d'équipes maison à Beyrouth pour la rédaction nationale et France Info.*

## 2 - Liste des correspondants à l'étranger

Peut-on connaître la liste des nouveaux correspondants à l'étranger ? Qui reste et qui est nommé ? Des changements sont-ils prévus à court terme dans d'autres bureaux ?

- *Les jurys ont eu lieu. Les candidats pressentis sont Benjamin Delhombre à Londres, Paul-Luc Monnier à Rome, Angélique Forget à Moscou.  
Sous réserve d'acceptation des conditions de départ.  
A priori, il n'y aura pas de nouveaux bureaux ouverts cet été.  
La direction martèle qu'il n'y a pas de plafond de verre pour les journalistes issus de France ou les journalistes de France Info pour accéder à un poste de correspondant permanent à l'étranger. La direction entend qu'il faudrait créer un parcours pour permettre à ces journalistes d'occuper un poste de correspondant à l'étranger.*

## 3 - Directs depuis l'étranger

Lors de la visite de Donald Trump à Pékin, le correspondant de France Télévisions n'a pas assuré de direct, ni de plateau enregistré pour les éditions du soir de France Info. Il s'agissait d'une visite cruciale en pleine guerre en Iran. Le bureau de Pékin a indiqué qu'il ne pouvait faire ni direct, ni plateau, car il réalisait un reportage pour le 20H. Si, en pleine actualité chaude, un bureau n'assure ni direct ni plateau pour les éditions du soir, comment s'assurer que la chaîne d'information en continu du service public puisse couvrir l'actualité chaude ?

- *Le correspondant a assuré un direct la veille. Il y a ensuite eu 2 demandes. Le 13 mai, il n'y a eu ni plateau ni direct, la demande n'ayant pas été transmise.  
La direction pense qu'il aurait pu assurer un plateau ce jour-là.*

## 4 - Place du Directeur de l'Information dans le Comité de Direction

Dans la forêt de mails de nominations et d'articles de presse, difficile de s'y retrouver. Les RP souhaitent savoir si le directeur de l'information siège toujours au comité de direction. Dépend-il directement ou non de Delphine Ernotte ? Quels sont ses supérieurs hiérarchiques ? Quelles sont ses marges de manœuvre ?

- *Le directeur de l'information siège au conseil de direction de la présidence.  
Il est membre du codir.  
Il siège également au conseil d'administration.  
La direction de l'information n'est pas la plus affectée par les restrictions budgétaires.  
Le pôle actualité est coordonné par Philippe Martinetti.*

## 5 - Streaming First

La présidente de FTV a mis l'accent sur le streaming first.

Pour cela, elle a nommé plusieurs personnes.

Messieurs Corbé et Martinetti pourraient-ils nous expliquer leur vision de ce streaming first et l'impact à court et moyen terme sur la rédaction nationale, tant sur les éditions que sur les magazines ?

- *Cette réorganisation vise à réorganiser l'entreprise pour tenir compte des révolutions des usages.  
Il y a une bascule qui s'accélère.*

*Il y a une direction de la vie quotidienne qui prend en charge les programmes de la journée, une direction des savoirs pour les documentaires, et une direction jeunesse.*

*La direction de l'information est moins concernée, car ces programmes sont, par nature, diffusés en direct.*

*L'audience de la télévision baisse de façon très nette. Il y a une augmentation exponentielle de l'audience de sujets du 20h sur les réseaux sociaux. Le reportage sur l'homosexualité au Sénégal a fait 15 millions de vues sur les réseaux. Les 2/3 des usagers ont moins de 35 ans.*

## **6 - Place de l'ancienne directrice de la rédaction nationale dans l'organigramme**

Les salariés de la rédaction nationale ont appris dans « La Lettre » que l'ancienne directrice de la rédaction nationale est nommée adjointe de Philippe Martinetti, le directeur délégué du pôle « actualités ». Elle sera toujours, selon « La Lettre », chargée de la coordination de trois pôles : « régions », « information et sports » et « événements nationaux ».

Les salariés de la rédaction nationale, y compris le directeur de l'information, seront-ils de facto placés sous sa gouvernance ?

Les RP souhaitent rappeler qu'une enquête pour risque grave a été diligentée par le CSE en 2025 pour dénoncer le comportement de cette directrice envers les salariés de la rédaction nationale. Faut-il rappeler que l'ancienne directrice des ressources humaines de l'information a déclaré un accident du travail après un violent échange téléphonique avec l'ancienne directrice de l'information ?

Les comportements toxiques sont-ils récompensés à France Télévisions ?

→ *Muriel Pleyne travaille auprès de Philippe Martinetti pour des missions de coordination. Pas plus d'informations sur ses attributions précises. Les RP (représentants de proximité) souhaitent obtenir de plus amples informations lors de la prochaine IP (instance de proximité).*

## **7 - Casting de « L'Heure de vérité »**

Les salariés de France Télévisions ont appris dans la presse qu'Eugénie Bastié fera partie du casting de l'émission politique « L'Heure de vérité ». La journaliste du « Figaro », chroniqueuse à « Europe 1 » et intervenante régulière sur « CNews » rejoint France 2 pour interviewer les candidats à la présidentielle 2027 avec Marc-Olivier Fogiel et Benjamin Duhamel.

Suite à cette annonce, les élus souhaiteraient savoir si Eugénie Bastié fait partie de la rédaction. Son ancrage à l'antenne, estampillé droite extrême catholique, sera-t-il contrebalancé par l'arrivée d'intervieweurs issus, par exemple, du journal « L'Humanité », afin d'avoir un panel d'opinions dans les émissions ?

La direction peut-elle nous expliquer son choix ?

→ *Nous n'avons pas confirmé le retour de cette émission. C'est encore en réflexion avec la venue potentielle d'intervenants extérieurs.*

*Le directeur de l'information a rencontré à deux reprises Eugénie Bastié. La composition sera annoncée prochainement si elle est confirmée. Ces journalistes ne rejoindront pas la rédaction de France Télévisions.*

*L'émission serait présentée par un journaliste de France Télévisions avec la contribution d'autres journalistes de la rédaction.*

## **8 - Plan d'action Cédac : le néant**

Comme les RP s'y attendaient, le plan d'action qui devait être mis en œuvre par la direction après la publication du rapport Cédac pour risque grave à la rédaction nationale est inexistant : le casting des

éditions perdure, des journalistes sont écartés de l'antenne. Parfois, les chefs de service leur font tourner ou monter des sujets qui ne sont jamais diffusés. Ces journalistes, écartés des éditions du 13 h et du 20h, sont aussi gardés à distance des opérations spéciales, des magazines. La direction ne fait appel à eux que pour faire la petite main. Pour eux, aucune évolution de carrière, aucune augmentation. La déqualification perdure, pour eux aucune perspective d'évolution.

La direction de l'info a changé de tête, mais le changement n'est pas au rendez-vous. Les sous-directeurs et directrices sont toujours les mêmes, garants d'un système verrouillé qui ne favorise que la cooptation.

Les RP dénoncent cet immobilisme et annoncent aux salariés qu'ils sont prêts à les accompagner pour faire respecter les droits et l'équité entre les salariés.

→ *La direction a-t-elle des mesures à annoncer pour gommer ces inégalités ?*

*La direction a présenté un plan d'action au CSE et rencontré tous les services et éditions.*

*Un rendez-vous est fixé quotidiennement au PC info pour renouer les fils du dialogue.*

## **9 - Les coulisses des audiences du 20h**

Les salariés entendent dans leurs services respectifs qu'ils ne peuvent plus proposer de sujets qui traitent de politique, d'éducation et de culture, car ces reportages ne font pas d'audience au 20h.

Les RP souhaitent savoir quelles sont les cinq pages thématiques qui font le plus d'audience dans le 20h, hors interview ?

→ *Ces discussions ont lieu en priorité avec la SDJ, car elles ont trait à l'éditorial.*

*La direction ne calcule pas exactement de la manière énoncée.*

*On constate ces dernières semaines que les interviews politiques ne font pas d'audiences spectaculaires au 20h, mais dans d'autres émissions.*

*Les préoccupations autour de la guerre et des conséquences économiques semblent plus importantes que celles liées à la politique.*

## **10 - Pourquoi la politique n'a-t-elle plus sa place dans nos JT ?**

Au service politique, l'heure n'est plus à la politique. La cheffe a annoncé que les téléspectateurs zappent les sujets politiques. Cap sur le patrimoine et les nécrologies.

Les RP s'interrogent : à un an de la présidentielle, est-ce le rôle du service public de l'information d'abandonner le terrain politique aux réseaux sociaux et aux chroniqueurs partisans des chaînes d'info en continu ?

Au moment où il faut réconcilier les Français, les RP en sont persuadés : les sujets politiques peuvent se réinviter et se décliner à travers des sujets sociétaux, économiques ou culturels. Encore faut-il faire confiance aux équipes de terrain, et être ouverts à différentes formes de récits moins formatés.

N'est-il pas temps de changer le casting des rédacteurs en chef du 20h, qui visiblement manquent d'imagination et remplissent leurs journaux de recettes de cuisine ou de sujets stupéfiants, police-justice en mode « la France a peur » ?

→ *La politique a sa place dans les JT. La politique sera effectivement traitée sur nos antennes. Les meetings politiques sont également couverts sur France Info. La direction va prochainement annoncer le plan d'action pour les élections présidentielles et parlementaires.*

## **11 - « Succession » : le nouveau magazine politique bien mystérieux**

« Succession », un nouveau magazine politique, se prépare. Il devrait bientôt apparaître sur France 2, c'est en tout cas ce qui se murmure dans les couloirs.

Au moment où les journalistes du service politique sont occupés à tourner des sujets de patrimoine et à monter des nécros, on apprend, toujours dans les couloirs, que les journalistes du service politique seraient écartés de ce nouveau format.

Les RP souhaitent savoir si ce nouveau magazine existe bel et bien. Qui en est le rédacteur en chef ? Est-il produit et réalisé par les salariés de France Télévisions ? Qui, parmi les rédacteurs, JRI et Ops de la rédaction nationale, est détaché sur ce nouveau format et pour combien de temps ?

→ *Le premier épisode sera diffusé dans 15 jours (courant juin). C'est une série qui existait auparavant. Une nouvelle émission pour France 3 est en cours de réflexion.*

## 12 - Des marbres aux oubliettes

Depuis plusieurs mois, les éditions ont pris la fâcheuse habitude de faire tourner des reportages, souvent dans l'urgence, et qui ne sont ensuite jamais diffusés.

Pour le 13 h : une cinquantaine de reportages attendent dans le dossier « marbres » de Dalet.

Au 20h semaine : soixante-dix reportages.

Au 20h week-end : une vingtaine.

En tout, près de 150 sujets, complètement oubliés par les éditions, dorment dans Dalet. Le plus ancien date de mai 2025 ! Pour chaque reportage, les journalistes ont dérangé une multitude d'intervenants. Des femmes et des hommes qui se sont rendus disponibles, qui nous ont ouvert leur porte poliment, pour quel résultat ?

Les RP rappellent aux rédacteurs en chef que les journalistes qui sont allés tourner sur le terrain se retrouvent dans une position très inconfortable. Comment expliquer à des hommes et des femmes qu'ils ont participé à un reportage qui peut être ne passera jamais ?

La direction de l'information peut-elle rappeler aux rédacteurs en chef que nos interlocuteurs méritent le respect ?

Ce comportement désinvolte, qui tend à prendre les gens pour des Kleenex, est indigne du service public de l'information.

→ *C'est une question ancienne.*

*Il faut un fonds de roulement — 15 jours de pages à l'avance pour certaines thématiques. C'est « du bon marbre », un « matelas nécessaire » pour ne pas mettre l'antenne en danger.*

*Il y a une partie de ces sujets qui sont au marbre depuis trop longtemps.*

*La direction est attentive à cette situation.*

## 13 - JRI : quelle règle pour faire voler son drone ?

Pour les JRI (et rédacteurs), faire voler un drone dans le cadre d'un reportage est officiellement interdit.

Dans les faits : chacun semble pourtant agir comme bon lui semble, avec la complicité de certains rédacteurs en chef qui ferment les yeux sur cette économie "tombée du ciel", car elle permet d'éviter le recours à des prestataires extérieurs coûteux.

Au sein du réseau France 3, depuis 2 ans, une cinquantaine de journalistes sont télépilotes. Ils réalisent des images avec les drones de France Télévisions. Une organisation similaire est-elle envisagée au siège ?

La direction peut-elle rappeler clairement les règles actuelles : dans quels cas un rédacteur peut-il faire appel à un prestataire droniste ?

Enfin, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, ne serait-il pas plus pertinent d'équiper la rédaction nationale de quelques drones coûtant quelques milliers d'euros afin de générer, à terme, plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économies annuelles ?

À titre d'exemple, un drone peut coûter environ 1 000 €, alors qu'une seule prestation extérieure d'une demi-journée peut être facturée autour de 500 €.

- *La DRM a demandé un budget pour expérimentation.  
Pour des raisons de budget, l'achat de drones n'a pas pu être fait.  
Le Medialab avait acheté des drones pour des essais en intérieur.*

## DRM

---

### 14 - PC info en danger

Lors des entretiens individuels en début d'année, les techniciens du PC Info ont appris que le service des sports bascule sur IFAB en septembre 2026. Ce projet est noté dans leurs objectifs de l'année (rubrique « réalisations attendues » dans l'entretien annuel). C'est donc une charge de travail, a priori conséquente, des EVT (« Espace Vidéo Transfert », c'est un service qui s'occupe de l'enregistrement des événements sportifs) qui vient s'ajouter à celle du PC Info, pourtant déjà bien grande, pour ne pas dire démesurée.

Pour rappel, ce service est en sous-effectif notoire depuis des années maintenant. Il manque au moins 4 ETP (comblés par des CDD-U).

Les RP s'interrogent donc sur plusieurs points.

- Une info-consultation du CSE est-elle prévue pour ce projet ?
- Le calendrier (mise en place pour septembre) est-il maintenu ? Si non, à quelle date cette mise en place est-elle prévue ?
- La charge de travail a-t-elle été évaluée (quantité moyenne de mails à traiter, captations via PC multimédia, réceptions FTP, enregistrements de flux streaming, réception de TVU, etc.) ?
- Comment la communication avec le service des sports va-t-elle s'établir ? Via les « ordres », le téléphone ?
- Comment les techniciens vont-ils gérer les priorités ? Priorité à l'actualité ou aux sports ?
- Des moyens techniques sont-ils prévus pour absorber la charge de travail sans perturber celle de l'actualité déjà en place ?
- Un agrandissement du PC Info est-il prévu pour absorber, une fois de plus, une rédaction supplémentaire ?
- Une réorganisation du temps de travail du PC Info est-elle prévue ?
- Quelles actions sont prévues pour préserver la santé des salariés, suite à cette augmentation de la charge de travail ?
- De nouveaux ETP (ou le basculement d'ETP des EVT vers le PC Info) sont-ils prévus ? Si oui, combien ?

- *C'est une intention qui a déjà une dizaine d'années. Il n'y aura pas de bascule en septembre 2026. Pour le moment, seule une étude technique d'un point de vue ingénierie a été faite. Le PC Info n'est pas en sous-effectif. Il y a eu des recrutements. Les effectifs sont abondés pour les grands événements prévisibles.*

### 15 - Vidéothèque :

#### **Pas touche aux journaux destinés aux documentalistes**

Pourquoi n'y a-t-il plus de feuillard (ficelle plastique) autour de la pile de journaux dédiée au service de la documentation presse écrite ? Cette absence permet à certaines personnes de se servir et prive les documentalistes d'une partie de leur outil de travail. Ces journaux sont déposés sur un meuble peut-être trop accessible à tous.

→ La direction va fournir une réponse prochainement.

## Ressources humaines

---

### 16 - Vacation montage en moins le soir

→ La rédaction de France Info a informé qu'elle n'avait plus besoin de cette vacation de montage.

### 17 - Fontaine à eau 4e

La fontaine à eau du 4e étage, côté passerelle, ne fonctionne plus depuis des mois. Cette fontaine dessert une centaine de salariés.

Quelle est la solution proposée par l'entreprise pour permettre aux salariés de s'hydrater en l'absence prolongée de cette fontaine ?

Les températures actuelles particulièrement élevées font de cette absence de fontaine en état de fonctionnement une question de santé au travail.

→ Il convient de faire une demande via Atlas. En attendant, d'autres fontaines à eau sont disponibles dans le bâtiment.

### 18 - Augmentations automatiques ou au mérite ?

Plusieurs salariés saisissent les syndicats concernant la politique de l'entreprise qui consiste à augmenter les salariés mécaniquement tous les 4 ans, sans aucune prise en compte des résultats atteints ou du mérite. Cette politique, qui se veut égalitaire, a un effet mortifère sur les troupes : elle décourage ceux qui se surpassent pour l'entreprise, voire risquent leur vie pour couvrir l'actualité, acceptent de travailler le week-end.

Mécaniquement, cette politique encourage ceux qui seraient tentés d'attendre patiemment 4 ans pour obtenir leur augmentation, sans considération pour les objectifs.

Pourquoi l'entreprise refuse-t-elle d'introduire la notion de mérite dans les augmentations et promotions ?

→ Les mesures individuelles ont été annoncées aux encadrants. Pour les journalistes, il n'y a pas d'augmentations automatiques. Les chefs de service font des propositions de mesures salariales qui prennent bien en compte les appréciations des collaborateurs. Ces propositions sont faites par ordre de priorité. En fonction du budget disponible, une partie est accordée.

La consigne de la DRH est de prendre en compte l'engagement des collaborateurs. On prend aussi en considération la situation des collaborateurs qui seraient très en-dessous des tendances ou qui n'auraient pas eu d'augmentation depuis un certain temps.

On demande aux managers d'expliquer pourquoi ils n'ont pas eu de mesures.

Il n'y a pas d'automatisme pour les journalistes, mais il y en a un pour les PTA, tous les 5 ans, 2,5% pour une revalorisation salariale, 5% pour une promotion. Pour les journalistes, c'est de l'ordre de 3% pour la revalorisation salariale, 5% pour un palier, 6,5% pour une promotion fonctionnelle.

### 19 - Procès-verbaux du CSE Siège invisibles

Mais où sont passés les PV du CSE Siège fournis par le CSE ? Ils sont introuvables sur l'intranet, alors que ceux du CSE central sont consultables. Et sur le site du CSE Siège, ils ne figurent plus à partir d'octobre 2025.

Parmi ces PV introuvables figure celui du mois d'avril 2026, au cours duquel un plan d'action de la direction a été présenté pour répondre à l'expertise Cedaet pour risque grave dans la rédaction. Le 16 avril, lors du CSE, des salariés de la rédaction nationale ont pris la parole pour témoigner des inégalités et des comportements toxiques qui perdurent au sein de la rédaction. Il est regrettable que leurs collègues ne puissent pas consulter ce document.

Les RP souhaitent savoir sur quel site les procès-verbaux du CSE peuvent-ils être consultés.

→ La question est sous la responsabilité du secrétaire du CSE.

## Prochaine réunion de l'instance de proximité le 16 juillet

N'hésitez pas à adresser vos questions à vos Représentants de Proximité :  
**Ben Barnier, Christophe Kenck, Stéphanie Desjars et Gilles Giorgi**

**La télévision est un travail d'équipe**

**IP INFORMATION SPORTS**

**Christophe Kenck**  
Grand Reporteur

**Gilles Giorgi**  
Réalisateur

**Ben Barnier**  
Grand Reporteur

**Stéphanie Desjars**  
Grand Reporteur

**Vos élus sont là pour vous défendre !**